

Avis du CWAD

POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE WALLONNE

juin 2024

Le Collège wallon de l'Alimentation Durable (CwAD) a été créé en mai 2019 via le décret du 2 mai 2019 modifiant le décret du 27 juin 2013 relatif à la Stratégie wallonne de Développement durable et le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative, et les 40 membres ont été désignés en juillet 2020 pour une durée de 5 ans. Le secrétariat et l'animation du Collège wallon de l'alimentation durable ont été confiés au Service public de Wallonie Secrétariat général, Direction du Développement durable. Les objectifs de la mise en place de ce Collège sont de permettre le dialogue et la co-construction de propositions pour accélérer la transition vers un système alimentaire durable qui assurent la prise en compte de tous les enjeux auxquels les acteurs du système alimentaire doivent faire face.

Avant-propos

Pourquoi un avis?

Le présent avis est réalisé d'initiative par le CWAD afin de jouer davantage ce rôle d'orientation pour lequel il a été mis en place. Il est basé sur une série de séances d'information et de discussion sur les politiques wallonnes concernant et/ou impactant le système alimentaire. Ces séances ont été organisées en 2023 dans le cadre des missions du CwAD. Début 2024, plusieurs sessions de travail ont permis de définir collectivement les messages à véhiculer au Gouvernement wallon. Au cours de ce processus le CwAD a identifié la gouvernance comme premier défi à relever par le Gouvernement wallon pour permettre une politique alimentaire wallonne qui soit :

- ❧ **Ambitieuse** : pour répondre aux objectifs de transition définis au sein du Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie » (voir ci-après).
- ❧ **Cohérente** : pour que toutes les actions politiques menées sur le système alimentaire soient définies et mises en œuvre de manière concertée et complémentaire afin de contribuer ensemble à l'atteinte des objectifs définis pour la Wallonie.
- ❧ **Systémique** : pour que la politique alimentaire prenne en compte les enjeux et le système alimentaire dans leur globalité et considère les interactions et flux entre composants du système alimentaire.

Concrètement, à travers cet avis, le CWAD demande au Gouvernement wallon (actuel et futur) de s'engager davantage dans la transition vers un système alimentaire durable de façon cohérente et efficace. Cet engagement politique **1** devra se concrétiser par une meilleure gouvernance, à travers la prise en compte de quatre demandes détaillées dans la suite de l'avis : clarifier les objectifs et la trajectoire de transition à l'échelle du système alimentaire **2**, s'outiller pour orienter la prise de décision **3**, mettre en capacités les acteurs pour réussir la transition **4** et consulter les acteurs du système alimentaire **5** (Figure 1).

Historique

Les membres du CwAD se sont beaucoup investis dans les travaux menés au cours de ces 3 dernières années. Le 16 juillet 2020, le Gouvernement wallon (GW) a décidé que le CWAD soit consulté pour lui proposer un projet d'Alliance Emploi Environnement Alimentation. Ainsi, de janvier 2021 à mai 2022, période marquée par la crise COVID, le CwAD a travaillé et remis un projet de plan d'actions. Celui-ci a été adopté tel quel par le Gouvernement wallon en octobre 2022 et est intitulé Food Wallonia. Le CwAD n'a depuis lors plus été consulté par le GW, ni au sujet de la mise en œuvre de Food Wallonia ni pour d'autres sollicitations. Le CwAD n'a pas non plus encore été informé des suites concrètes données aux différentes actions reprises dans Food Wallonia.

Toutes les recommandations formulées dans cet avis sont basées sur les structures et outils existants, en vue de renforcer et améliorer leur fonctionnement pour rendre le système alimentaire plus durable.

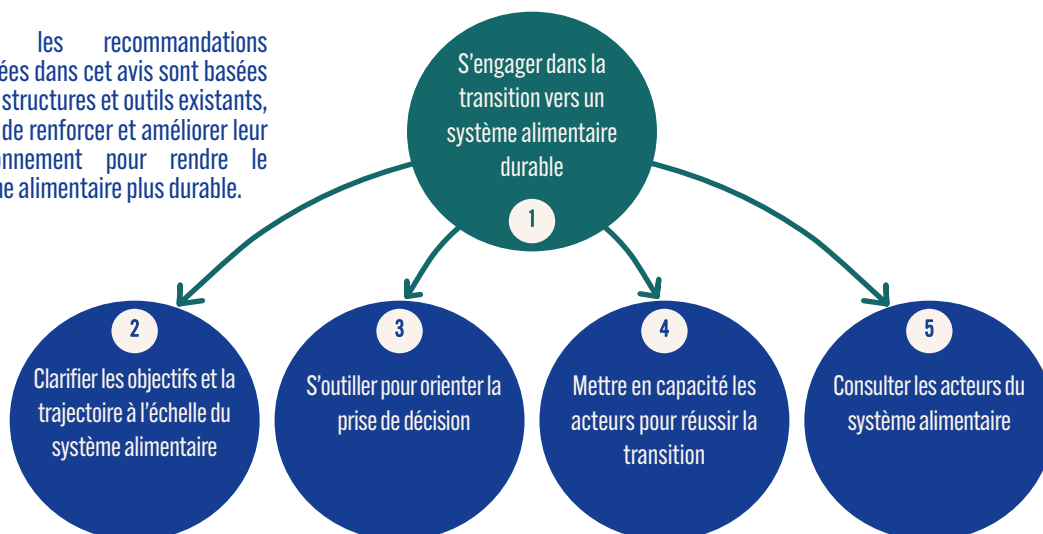


Figure 1 : Les cinq recommandations principales du Collège wallon de l'Alimentation Durable pour améliorer la gouvernance de la politique alimentaire wallonne

1. S'ENGAGER DANS LA TRANSITION VERS UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE avec une bonne gouvernance

Contexte

Ces dernières années, la Wallonie a vu naître plusieurs initiatives politiques destinées à structurer et à orienter la politique en matière d'alimentation afin qu'elle s'inscrive dans la transition vers un système alimentaire durable.

La [Stratégie Manger Demain](#) définit un cadre stratégique et une vision sur le long terme avec le [Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie »](#). Ce Référentiel constitue la vision commune et partagée de plus de 80 structures wallonnes sur les enjeux et objectifs à atteindre pour permettre la transition vers un système alimentaire durable en Wallonie. Il reprend les objectifs de disponibilité et l'accès de tous à l'alimentation relevant d'un système alimentaire durable, de bien-être et de santé des citoyens en tant que consommateurs, de prospérité économique des acteurs de la chaîne alimentaire et de préservation de l'environnement. A ces objectifs thématiques sont associés des objectifs transversaux de création de connaissances et compétences, et de mise en place d'une gouvernance responsable et efficace pour mener la transition. La stratégie Manger Demain, et donc cette vision des objectifs de transition, a été adoptée en 2018 par le Gouvernement wallon et a été votée à l'unanimité en 2019 par le Parlement wallon. Le Référentiel « Vers un système alimentaire durable » a dès lors constitué la base de travaux lors de cette législature en tant que vision commune pour mener la transition. Ainsi, les six objectifs stratégiques de la transition définis au sein de ce Référentiel ont permis de guider la définition du label cantines durables, les travaux des conseils de politique alimentaire mis en place (le CwAD et les CPA locaux), le développement (en cours) d'un baromètre de l'alimentation durable pour mesurer les progrès de la Wallonie dans sa transition alimentaire et l'élaboration du plan d'actions Food Wallonia.

Le **plan d'actions Food Wallonia**, adopté en octobre 2022, définit un début de cadre opérationnel à travers l'identification d'actions permettant de mettre en œuvre certaines orientations définies au sein du Référentiel wallon. Ce plan d'actions a été co-construit par le CwAD afin de répondre à certains enjeux identifiés par les acteurs du système alimentaire wallon. La particularité de ce plan d'actions est qu'il est porté par trois Ministres dont les compétences s'articulent autour des enjeux du système alimentaire :

- La Ministre Céline Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal
- Le Ministre Willy Borsus, Vice-Président, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture, de l'Aménagement du territoire, de l'IFAPME et des Centres de compétences
- La Ministre Christie Morreale, Vice-Présidente, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la santé, de l'Action sociale et de l'Économie Sociale, de l'Égalité des chances et des droits des femmes

Ces Ministres portent également toute une série d'autres plans et initiatives propres à leur portefeuille de compétences et qui impactent de façon directe ou indirecte les objectifs définis pour la transition vers un système alimentaire durable. En ne citant que les principaux plans, le CwAD relève déjà plus de 16 autres initiatives politiques : [Plan stratégique wallon de la Politique Agricole Commune](#), [Plan Bio](#), [Plan de transition en agroécologie \(TERRAE\)](#), [Plan de développement des filières](#), [Politique foncière](#), [Plan Regal](#), [Circular Wallonia](#), [Stratégie S3](#), [Alternativ'ES Wallonia](#), [Plan EnvieS](#), [Plan wallon de Promotion de la santé et de Prévention \(2023-2027\)](#), [Programme d'Aide Alimentaire](#), [Plan wallon de sortie de la pauvreté](#), [Plan Air-Climat](#), [Plan Déchets-Ressources](#), [Stratégie intégrale sécheresse](#), et encore d'autres projets du [Plan de Relance](#) - section 3.6 (dont le financement d'infrastructures de transformation et d'hubs logistiques), etc. Par ailleurs, ces plans ne sont pas toujours associés à des objectifs et à des budgets clairs pour leur mise en œuvre. Ceci implique que toutes les actions prévues au sein de ces différents plans ne sont pas toujours menées à bien ou ne sont pas toujours interconnectées les unes aux autres.

En définitive, **l'inexistence d'une vue globale sur cette multitude de plans, de leur contribution aux objectifs du Référentiel ainsi que leur degré de mise en œuvre génère une complexité** à la fois pour :

- les acteurs de la gouvernance publique (en ce compris le GW, le PW, l'administration et UAP) pour suivre et identifier les enjeux adressés/non-adressés pour assurer la transition de la Wallonie vers un système alimentaire durable de manière cohérente.
- les acteurs du système alimentaire pour comprendre les enjeux wallons et objectifs définis pour la transition alimentaire wallonne, et pour s'orienter vers des outils leur permettant de s'engager dans cette transition (les appels à projets, les marchés publics, les accompagnements, les outils de diagnostic à disposition, les événements de rencontres, etc.).

Recommandations

Le CwAD souhaite un **engagement politique plus fort** et un **alignement stratégique** pour mener la transition vers un système alimentaire durable en Wallonie. Cet engagement doit se concrétiser à travers les actions suivantes :

Mobiliser systématiquement le Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie », inscrit dans le Décret sur la Stratégie wallonne de développement durable, comme socle commun pour définir les politiques wallonnes en lien avec le système alimentaire et veiller à leur articulation cohérente. Le CwAD demande que chaque décision prise en lien avec le système alimentaire soit inscrite de manière transparente dans l'atteinte des objectifs de ce Référentiel.

Impliquer la responsabilité de tout le Gouvernement wallon dans la politique alimentaire wallonne. Le CwAD demande de :

- Reconnaître le « système alimentaire » comme compétence transversale, et impliquer au minimum tous les Ministres ayant dans leur portefeuille une compétence liée à un objectif stratégique du Référentiel wallon dans la prise de décision.
- Prévoir dans la DPR un chapitre sur le “Système alimentaire durable” avec une vision globale et cohérente et reprenant les différentes compétences et actions intégrées pour y arriver
- Mettre en place des espaces d’échange et de concertation spécifiques à la politique alimentaire au sein du Parlement wallon, du Gouvernement wallon et de l’administration wallonne afin de permettre une articulation cohérente des décisions prises et un meilleur alignement stratégique à ces niveaux de pouvoirs. Les espaces existants doivent bien entendu être utilisés de manière prioritaire.

Allouer des budgets adéquats à la mise en œuvre des décisions prises pour mener la transition vers un système alimentaire durable - en priorisant la réallocation budgétaire en faveur de la transition plutôt qu’une augmentation des dépenses wallonnes et en évaluant systématiquement la pertinence d’un financement. Chaque budget alloué au système alimentaire devra être recensé de manière transparente - ainsi que les objectifs attendus à travers ce financement pour mener la transition de la Wallonie vers un système alimentaire durable.

Communiquer davantage de manière cohérente et coordonnée auprès d’un large public - en ce compris les acteurs du système alimentaire, les pouvoirs publics, les citoyens, etc. - pour témoigner de l’engagement politique wallon pour mener la transition alimentaire, en informant sur les ambitions définies au sein de l’alignement stratégique du GW et en faisant régulièrement état des mesures prises pour les atteindre

2. CLARIFIER LES OBJECTIFS ET LA TRAJECTOIRE A L'ÉCHELLE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Contexte

Le Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie » définit des objectifs stratégiques pour mener la transition alimentaire ainsi que des principes généraux qui doivent guider la Wallonie dans sa politique alimentaire. Les enjeux auxquels la Wallonie doit faire face ne sont pas nouveaux, et ils sont généralement traités par thématique avec des approches 'en silo'. Il est constaté qu'avec ce type d'approche, il n'est pas possible de répondre en profondeur aux enjeux complexes auxquels la Wallonie, comme d'autres régions, doit faire face. Tout d'abord, avec une approche 'en silo', des objectifs contradictoires peuvent être définis. Citons par exemple les objectifs contradictoires de réduction du gaspillage alimentaire et de réduction des emballages auxquels l'industrie agroalimentaire est confrontée - l'utilisation d'emballages permettant en général une conservation plus longue des aliments. En lien avec cet objectif de réduction du gaspillage alimentaire, des invendus alimentaires sont en général légués aux acteurs de l'aide alimentaire qui se retrouvent avec de nombreux produits en fin de vie, alors qu'un objectif pour l'aide alimentaire est de pouvoir améliorer la qualité des produits distribués. Enfin, un autre exemple concerne les objectifs d'augmentation de la réutilisation des matières organiques avec deux types de valorisation qui sont en concurrence dans le cadre de la politique wallonne actuelle : l'alimentation (animale ou humaine) et la production d'énergie. De nombreux autres exemples pourraient encore être cités.

Ensuite, l'absence d'identification de trajectoires à l'échelle du système alimentaire ne permet pas de garantir la réalisation des objectifs définis. Ce type de trajectoire existe pour certains objectifs spécifiques déjà définis, tel que le plan bio ou les plans de développement des filières, mais pas pour le système alimentaire dans sa globalité et l'atteinte des différents objectifs du référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ». Ce manque d'approche systémique ne permet pas d'anticiper des freins à l'atteinte d'un objectif défini. Citons par exemple, le cas du plan bio et des objectifs d'atteindre 30% de la surface agricole en bio en 2030 et d'atteindre 18% de part de marché. Pourtant, pour la première fois, les surfaces bio en Wallonie sont en recul d'environ 1000 ha. N'ayant pas encore suffisamment de débouchés pour le bio en Wallonie, le secteur se trouve sous la courbe de croissance prévue. Cette situation s'explique notamment par le fait que le plan bio comporte uniquement des mesures en lien avec le secteur agricole, alors qu'une approche plus systémique (i.e. intégrant d'autres compétences politiques) aurait permis d'identifier des mesures complémentaires à mettre en place à d'autres niveaux de la chaîne alimentaire pour permettre l'atteinte des objectifs fixés pour la Wallonie.

Recommandations

Le CwAD souhaite que le Gouvernement wallon adopte une **approche systémique** pour définir une politique alimentaire ambitieuse et cohérente. Le CwAD recommande de :

Décliner la vision définie au sein du Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie » en objectifs chiffrés à long terme pour la Wallonie, et identifier les jalons intermédiaires en collaboration avec les acteurs impliqués (voir point 5).

Inscrire les plans d'action/programmes relatifs au système alimentaire dans l'atteinte des objectifs définis pour la Wallonie, et définir pour chacun d'eux une feuille de route tout en garantissant leur complémentarité et leur cohérence.

3. S'OUTILLER POUR APPUYER LA PRISE DE DÉCISION

Contexte

Des outils de monitoring des tendances du système alimentaire sont en cours de développement en Wallonie ou au niveau national afin d'avoir une **connaissance plus fine de l'évolution des enjeux wallons et d'alimenter ainsi la prise de décision**. Certains de ces outils sont spécifiques à certains enjeux comme l'état de l'environnement wallon (SPW), l'état de l'agriculture (SPW), l'observatoire des filières (Socopro), l'observatoire des prix au niveau fédéral (SPF), l'observatoire de la consommation (APAQ-w), etc. A l'échelle du système alimentaire wallon, un outil de monitoring de la transition - appelé baromètre (PRW 214) - est également en cours de développement afin d'apporter une lecture croisée de ces différentes données existantes et de permettre d'objectiver les enjeux du système alimentaire dans sa globalité.

La Wallonie dispose également d'outils de suivi de mise en œuvre des politiques menées, dont le degré de détails diffère en fonction de l'initiative politique concernée, allant de l'analyse d'un taux de réalisation à l'analyse d'impact. Il n'existe cependant pas d'outil de suivi global permettant d'avoir une vue d'ensemble sur les actions menées sur le système alimentaire, de leur état de mise en œuvre et de leur impact sur les objectifs de transition vers un système alimentaire durable. Le suivi de

l'ensemble des actions menées - en termes de réalisation et d'évaluation d'impacts - est pourtant **primordial pour orienter/ajuster l'action politique afin qu'elle permette de répondre aux objectifs définis par le Gouvernement wallon**. La mise en place d'un système d'évaluation systématique doit permettre la souplesse tant au niveau des objectifs que des feuilles de routes pour tenir compte de l'évolution des enjeux.

Enfin, en parallèle du développement des outils de monitoring et de suivi de l'action politique, il est primordial de pouvoir soutenir les acteurs du système alimentaire à travers la **recherche et l'innovation** pour les aider à faire face aux enjeux qui ne peuvent pas être rencontrés avec les connaissances techniques actuelles ou les outils à disposition. Néanmoins, les projets de recherches sont principalement financés à travers des appels à projets éclatés entre les différentes compétences politiques wallonnes en lien avec le système alimentaire et sont menés sans réel alignement avec le Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ». Ainsi, différents projets contribuent à la transition, mais sans qu'il y ait de programme de R&D global et structuré sur les enjeux du système alimentaire et avec un certain manque de cohérence entre les missions octroyées aux différentes structures.

Recommandations

Le CwAD recommande au Gouvernement wallon de **baser ses décisions sur une analyse des résultats des outils de monitoring des enjeux du système alimentaire et des outils de suivi de la politique alimentaire**. Dans cet objectif, le CwAD demande de :

Poursuivre le développement des outils de monitoring des enjeux du système alimentaire (baromètres et observatoires), de manière spécifique et globale pour permettre une lecture systémique des enjeux prioritaires à adresser

Planifier et procéder à un suivi régulier de la mise en œuvre des feuilles de route à l'échelle du système alimentaire et à l'évaluation de leurs impacts sur le système alimentaire, afin d'anticiper et garder la maîtrise des enjeux auxquels la Wallonie doit faire face pour mener sa transition alimentaire et **d'ajuster les feuilles de route en conséquence**.

Mettre en œuvre des processus qualité avec monitoring, livrables et suivi qualité auprès des acteurs bénéficiant de subventions publiques

Mettre en place un programme d'innovation et R&D cohérent à l'échelle du système alimentaire pour identifier des solutions et alternatives aux méthodes et modèles actuels pour lever des freins à la transition du système alimentaire. Communiquer **cette organisation et structuration de la recherche de manière transparente, ainsi que son financement**, afin d'améliorer la coordination et l'alignement des structures existantes avec le Référentiel - notamment en connectant davantage la recherche agronomique avec la recherche sur l'aval des filières

4. METTRE EN CAPACITÉ LES ACTEURS POUR RÉUSSIR LA TRANSITION

Contexte

Les acteurs du système alimentaire wallon sont les chevilles ouvrières de la transition vers un système alimentaire durable. En effet, à chaque maillon du système, chaque décision prise permet ou non de contribuer à la transition vers un système alimentaire durable. En ce sens, veiller à mettre en capacité tous les acteurs du système alimentaire est primordial pour assurer l'atteinte des objectifs de transition du système alimentaire wallon, et permettre le maintien ou l'amélioration de notre qualité de vie (accès & disponibilité, santé & bien-être, socio-économie, environnement).

Actuellement, la mise en capacité des acteurs du système alimentaire se réalise de différentes manières à travers l'accompagnement, l'éducation, la promotion et la sensibilisation, la mise en réseau et le soutien financier pour développer des projets pilotes innovants, des projets économiques ou des infrastructures nécessaires à la transition du système alimentaire. Néanmoins, le CwAD considère que **cette mise en capacité ne s'inscrit pas toujours dans des objectifs politiques clairs de transition alimentaire.**

Ainsi, bien qu'il soit important que certaines initiatives puissent être soutenues par la Wallonie, la multiplicité des moyens financiers et des cadres d'octroi de ces financements pour différentes structures et actions met en exergue le manque d'alignement stratégique de la Wallonie pour mener la transition. Le CwAD relève par exemple les nombreux appels à projets de développement d'infrastructures de transformation, d'infrastructures logistiques et de gouvernance alimentaire menées en parallèle avec des finalités parfois différentes mais trop liées pour être menées sans alignement stratégique. Dans la même lignée, le CwAD regrette que les actions de promotion et de sensibilisation soient généralement réalisées selon une approche 'en silo' plutôt qu'en soutien à des actions menées dans le cadre d'un plan stratégique. Ainsi, par exemple, différentes actions de sensibilisation et de promotion sont organisées à destination du consommateur à travers le plan WAPPS, le plan EnviES, le plan REGAL ou d'autres initiatives isolées dans un objectif de promouvoir une alimentation saine, la réduction du gaspillage alimentaire ou la consommation de produits locaux en vue de soutenir le système alimentaire wallon. Ces actions ne sont cependant pas menées de manière

coordonnée, ce qui en réduit l'efficacité et les possibles synergies entre actions menées. Enfin, les membres du CwAD observent une tendance à l'augmentation des métiers en pénurie et un manque de structuration de la formation et de l'accompagnement pour mener la transition. **Un alignement stratégique permettrait de construire des objectifs et des critères de financements cohérents, rendant possible une meilleure efficacité des actions menées et des moyens humains et financiers déployés au sein de diverses structures.**

Enfin, **les acteurs du système alimentaire wallon doivent également faire face à des enjeux qui se jouent à d'autres échelles de pouvoir** : le Fédéral, l'Europe ou l'international. Citons par exemple les règles européennes imposées au sein des marchés publics 'Alimentation' - à mettre en balance avec le souhait de soutenir le système alimentaire plus local, les accords commerciaux internationaux - à mettre en balance avec le manque de règles permettant de garantir les mêmes niveaux de protection de l'environnement et de l'Homme qu'au sein de l'EU pour les produits importés hors EU, la Déclaration des Droits de l'Homme - à mettre en balance avec l'inexistence de l'inscription du Droit à l'Alimentation dans la constitution et la législation belge, les taxes et contraintes diverses imposées aux acteurs du système alimentaire - à mettre en balance avec les politiques visant à maintenir artificiellement les prix bas aux consommateurs. Bien que la Wallonie soit déjà impliquée dans les discussions politiques à ces différents niveaux de pouvoir, il est constaté qu'elle ne porte pas de message commun sur ces différents dossiers. Or, un alignement stratégique clair pour la transition alimentaire wallonne permettrait de porter des messages plus forts, et de manière pro-active par les autorités wallonnes, afin de soutenir davantage les acteurs wallons dans l'atteinte des objectifs de transition vers un système alimentaire durable. Par ailleurs, la Wallonie doit également pouvoir tirer parti des opportunités offertes à ces échelles pour l'aider à mener sa transition vers un système alimentaire durable (par exemple, en décrochant des budgets européens - tel que réalisé dans le cadre du plan de relance - pour autant qu'ils s'inscrivent dans le cadre des objectifs fixés pour la Wallonie).

Recommandations

Le CwAD souhaite que le Gouvernement wallon porte des **actions de mise en capacité des acteurs du système alimentaire pour contribuer à des objectifs définis** - correspondant à l'alignement stratégique défini au niveau du GW. Dans cet objectif, le CwAD demande plus spécifiquement de :

Définir un cadre de mise en capacité des acteurs du système alimentaire afin qu'il soit cohérent avec les objectifs de transition fixés :

- Adopter une approche systémique pour s'assurer que tous les acteurs soient en mesure de mener la transition alimentaire de manière cohérente - en travaillant sur des filières complètes et en considérant les enjeux de manière transversale
- Continuer à développer l'offre d'accompagnement et de formation des acteurs du système alimentaire en cohérence avec les objectifs stratégiques définis pour les aider à se professionnaliser, à innover, à développer des coopérations et à intégrer les enjeux de la transition vers un système alimentaire durable
- Mettre en place, là où c'est pertinent et nécessaire, un dispositif d'octroi des subventions et autres outils financiers visant à mettre en œuvre les actions prévues au sein des feuilles de route (cfr point 2) transparent et en cohérence avec les objectifs de transition de la Wallonie
- Coupler l'action politique à des actions de promotion/sensibilisation pour avoir une approche la plus impactante possible, et les inscrire dans le cadre de l'atteinte d'objectifs de transition définis pour la Wallonie

Soutenir les acteurs wallons en portant auprès des échelles fédérales et européennes des positions wallonnes communes, ambitieuses et cohérentes avec les objectifs de transition définies pour la Wallonie, **et saisir les opportunités données à ces échelles** pour lever des freins observés/presentis sur le terrain pour mener la transition

5. METTRE EN CAPACITÉ LES ACTEURS POUR RÉUSSIR LA TRANSITION

Contexte

La consultation des acteurs du système alimentaire est primordiale pour définir la politique alimentaire wallonne, afin de tenir compte des réalités vécues par chacun d'eux pour mener la transition alimentaire ou tout simplement pour surmonter les différentes crises sanitaires, environnementales et économiques que nous traversons. Cette consultation se réalise déjà par secteur, fédérations ou collectifs d'acteurs. Le CwAD constate néanmoins que cette multiplicité de lieux de consultation et d'échange autour des questions agricoles et alimentaires implique une difficulté de mobiliser toutes les parties prenantes.

Parmi ceux-ci, le CwAD, mis en place en 2020, a notamment pour objectif de pouvoir rassembler et consulter des acteurs aux compétences variées afin d'avoir une vue systémique des enjeux auxquels le système alimentaire est confronté - tel que défini au sein du Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ». Malgré qu'il soit difficile de mobiliser de manière égale et régulière tous ses membres, ceux-ci soulignent que les travaux effectués ces trois dernières années leur ont permis de :

mieux se connaître, notamment entre catégories d'acteurs au sein du CWAD ;

- mieux se comprendre et de mieux dialoguer, sans pour autant être d'accord sur tous les sujets ;
- être informés sur les politiques menées, mettant tous les acteurs sur un meilleur pied d'égalité quant à l'accès à l'information ;
- réussir à formuler des propositions partagées pour accélérer la transition du système alimentaire

Dès lors, le CwAD souhaite insister sur l'importance de conserver de tels types de dispositifs participatifs pour être à l'écoute des acteurs de terrain, pour adopter une approche plus systémique du système alimentaire, et pour nourrir la politique wallonne. Le CwAD a néanmoins quelques recommandations pour améliorer le fonctionnement et l'impact de tels dispositifs.

Recommandations

Le CwAD demande au Gouvernement wallon de :

Suite à cette évaluation, garder et structurer un lieu de dialogue et de force de proposition sur le système alimentaire, et en clarifier les fonctions afin de veiller à ce qu'il soit efficace et au service de la transition vers un système alimentaire durable. Dans cet objectif, le CwAD recommande que :

- **Les trois piliers du développement durable soient représentés, de façon équilibrée,** dans la composition de ce lieu de dialogue et de consultation (en cohérence avec les objectifs stratégiques du Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ») ;
- **Ce lieu soit bien articulé avec les autres lieux de consultation** en veillant à réfléchir aux objectifs de chaque lieu de façon à ce qu'ils soient complémentaires et qu'ils puissent être interconnectés ;
- **Le principe d'amélioration continue soit appliqué.**

Évaluer de manière plus générale l'organisation actuelle de l'ensemble des lieux de consultation sur les questions agricoles et alimentaires en Wallonie, en ce compris le CwAD, afin d'en améliorer l'efficacité et en évitant leur démultiplication

Avoir un engagement politique pour mobiliser ces dispositifs participatifs pour les fonctions pour lesquelles ils ont été créés, et assurer un suivi de chaque travail demandé par et/ou soumis au Gouvernement wallon - en expliquant de manière transparente les recommandations qui n'auraient pas pu être suivies.



Les Membres du CwAD



W PARTICIPONS À LA TRANSITION

